C.A.S Seine et Marne
Caisses d'Activités Sociales des Industries électriques et gazières

COSEG 77 MELUN
Club OmniSports des Electriciens et Gaziers
Seine et Marne

Comité Directeur 2026

CD 2026

Du **Jeudi** 5 février **202**6
À la salle Marcel Paul de Bois le roi

PRESENTS : (pdt de section présent)

BUREAU COSEG (2 membres sur 5)
SECTIONS : AIKIDO, BALL TRAP, BASKET, CROSS TRAINING, FITNESS, KARTING, PLONGEE, RANDONNEE, SQUASH, VOLLEY

POUVOIRS : (pdt de section représenté)

SECTIONS : CYCLO MELUN, CYCLO RDS, S2A, IKARUS, FELDENKRAIS, YOGA

ABSENTS :

BUREAU COSEG (3 membres sur 5)
CMCAS
SECTIONS : ARCHERIE, BADMINTON, MOTO

ORDRE DU JOUR

1/ Création d'une nouvelle section (danse Bachata)

2/ Transfert comptes bancaires

1/ Vote pour autoriser la création d'une nouvelle section (danse BACHATA)

Le comité directeur doit valider la création d'une nouvelle section : « BACHATA »

La Bachata et la Salsa sont des danses latines originaires des Caraïbes et d'Amérique latine, aujourd'hui largement pratiquées en France et à l'international.

Ces disciplines reposent sur :

- le travail du rythme et de la musicalité,
- la coordination corporelle,
- l'expression corporelle et la connexion avec le partenaire,
- une forte dimension conviviale et sociale.

La pratique régulière de la danse contribue :

- à une activité physique douce et accessible,
- à l'amélioration de la posture, de la coordination et de la mobilité,
- à la réduction du stress et à l'amélioration du bien-être au travail.

Les cours sont ouverts à tous, sans prérequis, quel que soit l'âge ou le niveau de pratique.

Vote création d'une nouvelle section

Pour : 18 / 18 (100 %)
Contre : 0 / 18 (0 %)
Abstention : 0 / 18 (0 %)

La section peut désormais être crée. Elle doit maintenant faire toutes les démarches pour sa mise en place (création de compte bancaire, création d'un bureau, etc…)

2/Vote pour autoriser transfert comptes bancaires

Le comité directeur doit se prononcer pour autoriser les 3 comptes bancaires qui sont encore au Crédit Mutuel à être transférés au Crédit Agricole de la Brie et Picardie. Cela est une demande du Bureau du COSEG pour une question d'harmonisation et de simplicité dans le fonctionnement du club.
Les 3 sections sont : le Cyclo Melun, la plongée et la randonnée pédestre. Elles devront demander le transfert de leur compte, mais dans un premier temps, il va être demandé l'ouverture de leur compte au CRCA.
Pour cela, un rendez-vous sera pris à l'agence de Moret et elles seront accompagnées de Jean-Pierre CLEQUIN pour l'ouverture de leur compte et l'obtention des délégations correspondantes.

Vote du transfert des comptes bancaires

Pour : 18 / 18 (100 %)
Contre : 0 / 18 (0 %)
Abstention : 0 / 18 (0 %)

Secrétaire de séance

Daniel HAAS

Président

Jean-Pierre CLEQUIN